

La gazette de LA BELLIOLE



Novembre 2014

Tel mairie :	03 86 88 61 39	Site Internet :	www.labelliole.com
Horaires :	Mardi et Jeudi de 09h30 à 12h00 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedi de 10h00 à 12h00	Courriel : Mairie	mairie.labelliole@orange.fr
		ASCB	animbelliole@free.fr

Paroles du mois

*La musique chasse la haine chez ceux qui sont sans amour.
Elle donne la paix à ceux qui sont sans repos, elle console ceux qui pleurent.*

Jules Renard

Notre concert gospel a-t-il atteint son but ?

Le mot du Maire

A l'aube de la fin de cette première année d'exercice, nous pouvons établir un premier bilan, et en tirer tous ensemble de grandes satisfactions sur nos projets communs. 2015 verra la poursuite de nos actions conformément à nos engagements pré-électoraux. Les pages Dossiers de cette gazette font une synthèse des actions menées à bien ces derniers mois ou en passe de se terminer.

Emmanuel Eckert

Gospel du 08 novembre

Sous l'impulsion de Anne Catherine Guenier, l'ASC La Belliole a organisé le 08 novembre un gospel dans l'église de La Belliole.



Cette première a été un franc succès puisque pas moins de 110 personnes étaient présentes ce soir là et il a fallu refuser les réservations à 4 jours du spectacle.



Terry François, son pianiste et les vingt choristes de Brion ont charmé pendant une heure trente les habitants de La Belliole et ceux venus des nombreuses communes avoisinantes.

Nombre d'entre eux découvraient pour la première fois l'intérieur d'une belle église : La vôtre.



Toute l'équipe de l'ASCB remercie vivement :

*Le père Tribu pour son autorisation ; il fut malheureusement retenu ce soir là.
Anne Catherine Guenier qui n'a pas ménagé sa peine pour assurer le succès de la soirée.
Monsieur Yannick Bureau pour la mise en relation avec son ami Terry François.
Et bien sûr tous ceux qui ont apporté leur concours à la mise en place (affichage, chaises, accueil, etc.).*



Cavaliers de La Belliole



Le 09 novembre, les cavaliers de La Belliole ont organisé une randonnée équestre autour de chez nous, avec repas du midi dans une annexe du château de Sereville.

Vifs remerciements à Mrs Christian Chavanel et Jean marie Von Kanael pour leur accueil.

<http://www.chateaudesereville.com/>



Cérémonie du 11 novembre

La commémoration a eu lieu dans la salle des mariages en présence des élus et de quelques rares habitants.

La fanfare de Saint Valérien était présente pour les sonneries d'usage.

Un petit pot de l'amitié a clôturé la cérémonie.



Sondage repas



Désireux de répondre au plus grand nombre, nous avons organisé un sondage afin de connaître les attentes de chacun lors de repas organisés par l'ASCB.

23 réponses, c'est très peu !!

Une majorité préfère les repas classiques, 14 ont en plus cochés la case « prêt à découvrir une autre cuisine » et seulement 8 personnes déclarent être volontaires pour participer à une activité culinaire.

Si j'enlève les élus et dirigeants de l'ASCB, il reste seulement 4 personnes.

Nous resterons donc sur des repas classiques (20€ maxi sans vin) et ferons peut être une tentative de cuisine plus exotique.

Désolé de ne pas pouvoir satisfaire l'unique demande à 10 € vin compris, on ne sait pas faire.



Activité initiation informatique



Le 26 novembre, un accueil préparatoire à la création d'une activité informatique a eu lieu de 17 à 20 heures à la salle communale afin de cerner les desideratas de chacun.

Un avis avait été distribué dans chaque boîte à lettre 15 jours avant cette permanence. Ce fut un coup d'épée dans l'eau puisque sur 3 heures de permanence, 2 permanents et 3 stations informatiques en route aucune personne ne s'est manifestée. Il n'y aura donc pas d'activité informatique à La Belliole.

Dossiers

Ponts :

Une visite technique de la DDT Auxerre, service des ouvrages d'art a eu lieu.

Le pont des Masures (ou de Coru) est classé 3U et S.

Cette classification entraîne soit une réfection de l'ouvrage.

Une visite en vue de l'établissement d'un devis de réfection a eu lieu le 25 novembre.

Le pont des Pervenches (Gravois) est lui aussi classé 3U et S.

Le coût des travaux apparemment inférieur à celui des Masures mais d'une utilité moindre que le pont des Masures nous fait, pour l'instant, différer les travaux.

Eclairage :

La rénovation de l'éclairage public est maintenant terminée.

La technologie LED améliore grandement la qualité de l'éclairage et nous y gagnons en fiabilité et consommation.

Plateforme dépôt verres:

La rénovation de la plateforme des Gravois est terminée, reste à nettoyer.

L'usage de cette plateforme doit maintenant être conforme à son utilisation.

Les habituels bidons verts de pétrole lampant ou les vieux vêtements doivent être déposés en déchetterie.

Il n'est pas impossible qu'une vidéo surveillance soit mise en place pour identifier les contrevenants.

Vitesse:

Une mesure des vitesses en entrée et sortie de l'agglomération a montré un non respect de la vitesse limite de 30 à 40% des véhicules avec des pointes de 70 km/h assez fréquentes.

Des coussins berlinois seront posés en entrée et sortie du village.

La pose de ces coussins entraîne la création d'une zone 30 sur la traversée de La Belliole.

Salle des fêtes:

Une expertise diligentée par le SDIS 89 classe notre salle des fêtes en L5.

Le coût de mise aux normes pour une utilisation (rare) en salle des fêtes fait qu'il n'y a plus de salle des fêtes à La Belliole (donc plus de location).

La salle est classée (pour l'instant) en salle associative, de réunion et conférence ce qui devrait solutionner les problèmes de nuisance sonore de la dernière location.

Téléphonie:

Nous souffrons tous du manque de couverture, aussi une étude a été menée afin d'étudier la possibilité d'installer un relais en se regroupant avec les communes voisines.

Le chiffrage de l'opération est bien au-delà de ce qui avait été vanté avant l'étude car un seul relais ne suffit pas.

Courtoin s'est déjà retiré et nous en ferons autant surtout que la meilleure place pour le relais est l'aire de jeux non équipée en électricité.

Permanence SOS Médecins

Il existe à SENS une permanence SOS Médecins pour consultation tous les jours de 20h00 à 23h00 au 23 boulevard de Verdun accessible sur rendez vous uniquement en téléphonant au 3624 pour régulation médicale.

Le 3624 est un numéro surtaxé à 0,118€ par minute.

A retenir

La place de la mairie change de nom:

La place de la mairie sera rebaptisée place Oscar Fourcroy.

Inauguration prévue le 6 décembre à 11h00.

Exposition:

Les artistes de La Belliole exposent à la salle communale le dimanche 14 décembre de 10h00 à 18h30, peintures, art floral, céramiques et bois.

Il est prévu une séance photos avec le Père Noël.

Les enfants sont conviés à participer à une animation de création artistique le 6 décembre dans cette même salle à partir de 14h00 en préparation à la venue du Père Noël le 14 décembre.

AG de l'ASCB et Galette municipale:

Le 11 janvier à partir de 14h00 aura lieu l'assemblée générale ordinaire de l'ASCB.

Chaque habitant de La Belliole (résidence principale ou secondaire) est membre de plein droit de l'association sans débours de cotisation.

Une convocation officielle sera distribuée.

Cette AG sera suivie de la traditionnelle galette à partir de 16h00.

Nécrologie

Triste mois de novembre où nous avons appris le décès de :

- *Monsieur Eric Goulet*
- *Monsieur Alain Bouchet*

Toutes nos condoléances aux familles.

Expression libre

Cet encart est le vôtre, utilisez le comme bon vous semble en m'envoyant un mail, en me téléphonant, en utilisant ma boîte à lettres ou celle de la mairie.

Daniel DUBUIS – 03 86 88 62 45 – animbelliole@free.fr

Vos écrits seront publiés à la gazette suivante.